

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de son GROUPE REGIONAL DE ROANNE

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

TARIF 1988 et 1989	Membre actif :		Membre scolaire	
	Non abonné au bulletin	Abonné au bulletin	Non abonné au bulletin	Abonné au bulletin
Cotisations	120 F	60 F	60 F	35 F
Abonnement au bulletin	—	80 F	—	40 F
Total	120 F	140 F	60 F	75 F

Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus : 12 F

Abonnement France : 140 F

Abonnement Etranger : 180 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 H ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

Pour toute demande de renseignements, prière de s'adresser au Secrétaire général et de joindre un timbre pour la réponse.

LXII^e EXPOSITION : MYCOLOGIE ET SCIENCES NATURELLES

Samedi 15 au Lundi 17 octobre 1988, à la Mairie du Huitième Arrondissement de Lyon, 12 avenue Jean-Mermoz ; les portes seront ouvertes le samedi de 14 h 30 à 19 heures, le dimanche et le lundi de 9 heures à 19 heures, sans interruption.

MOTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA BIOLOGIE DES ORGANISMES

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 14 juin 1988, s'associe pleinement à la motion initiée par la *Société française de Systématique* lors de son Assemblée générale du 18 mai 1987.

Inquiets du sort actuel de la BIOLOGIE DES ORGANISMES (Zoologie, Botanique, Paléontologie...), les membres signataires de cette motion sont unanimes pour déclarer et réclamer ce qui suit :

1. La BIOLOGIE est un tout. Tous ses secteurs, sans exclusive, exigent une promotion égale.

2. Chaque secteur de la BIOLOGIE a besoin de spécialistes, faute de quoi le développement de la discipline sera incertain, voire faussé.

3. En particulier, le développement global de la BIOLOGIE ne doit pas, et ne peut pas, s'accompagner d'une régression du secteur BIOLOGIE DES ORGANISMES (incluant les SCIENCES DE L'ÉVOLUTION, et notamment la science synthétique qu'est la SYSTÉMATIQUE), mais exige au contraire des mesures positives dans ce domaine, mesures d'autant plus urgentes que la situation s'aggrave continuellement.

Les membres signataires estiment donc impératif que soit mise en place une politique à long terme (cinq ans minimum) de recherche et d'enseignement en BIOLOGIE, et en particulier en BIOLOGIE DES ORGANISMES. Ils demandent par conséquent instamment aux autorités responsables un plan d'ensemble comprenant :

1. *Le recrutement de jeunes chercheurs.* En effet, le très faible recrutement, depuis une quinzaine d'années, a créé un « vide de générations » qui ne cesse de s'amplifier, qui est de plus en plus dramatique et de plus en plus difficilement récupérable.

2. *Le maintien des emplois existants et la création de nouveaux postes,* permettant le suivi des spécialités tout en assurant le légitime avancement de chercheurs et d'enseignants qualifiés (notamment, la suppression des postes de Directeurs de Recherches et de Professeurs dans une discipline entraîne le découragement et détourne les jeunes vocations).

3. *La restauration de bon nombre des locaux existants et la construction de locaux neufs,* afin de mettre en place une banque nationale de données en systématique (au strict minimum en ce qui concerne les types, ou étalons de référence), avec la mise à disposition des moyens de gestion et matériels nécessaires.

4. *Le recrutement de techniciens et de personnels de qualifications appropriées* permettant, entre autres nécessités : la remise en état et la gestion des collections et des banques de données ; la réalisation des travaux expérimentaux sur lesquels se fondent la systématique, la floristique et la faunistique modernes.

5. *Une authentique politique de bourses d'échanges* avec l'étranger en BIOLOGIE DES ORGANISMES.

Enfin, il apparaît nécessaire et urgent de reconsidérer les programmes d'ENSEIGNEMENT DE LA BIOLOGIE, tant dans l'Enseignement supérieur que dans l'Enseignement primaire et secondaire.